

COMMUNE D'AMBIGNA

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

**Henri PINNA - Joseph MELGRANI -
Paul CUTTOLI - Louis-Valery VERGEOT -
- Antoine PINNA -
- Notaires associés -
6, Bd Albert 1er
Immeuble l'impérial
20000 AJACCIO**

Suivant acte reçu par Maître Paul CUTTOLI, Notaire à AJACCIO, le 21 avril 2026, il a été constaté conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017, la qualité de propriétaire de :

Monsieur Joseph Marie PERI, demeurant à AMBIGNA.
Né à AMBIGNA le 15 août 1913.
Décédé à AJACCIO le 12 février 1999 ;

Madame Françoise TORRE veuve PERI, demeurant à AJACCIO.
Née à LOPIGNA le 5 janvier 1923,
Décédé à AJACCIO le 25 janvier 2022 ;

Qui depuis plus de TRENTE ANS (30 ans), ont possédé, conformément aux articles 2261 et 2272 du Code Civil, les biens ci-après désignés :

A AMBIGNA (Corse du Sud)

I°) Dans une maison à usage d'habitation, cadastrée Section A lieudit AMBIGNA N°295 pour 34 ca.

Les lots de copropriété numéros :

- 2, soit au rez-de-chaussée, une pièce à usage de cuisine ;
- 3, soit à l'étage, un couloir desservant deux chambres ayant chacune une fenêtre ;
- 4, soit au-dessus du lot n°3, la totalité du grenier ;

II°) Une maison à usage d'habitation, cadastrée Section A lieudit AMBIGNA N°296 pour 72 ca.

III°) Diverses parcelles de terre, cadastrées Section A lieudit VETRICCIA N°41 pour 04 ha 01 a 20 ca, lieudit CARDO N°123 pour 94 a 70 ca, lieudit CORCCIOCOLO numéros 137 pour 02 ha 51 a 90 ca, 138 pour 63 a 80 ca, lieudit CORSO N°182 pour 15 a 10 ca, lieudit COMMUNO N°198 pour 01 ha 01 a 90 ca, lieudit BASTIANAGGIO N°242 pour 04 a 68 ca, lieudit NOCE N°248 pour 02 a 58 ca, lieudit FONTANA N°255 pour 02 a 73 ca, lieudit AMBIGNA N°298 pour 03 a 18 ca ;

Conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : scp.pmc@notaires.fr.

Pour avis Maître Paul CUTTOLI